

Réf: Dossier N° 096073

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « A.K.H GRACE »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 21, Lot 519, Ilot 02410010

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2022 reçus par Me KOUADIO BHEGNIN KPAKIBO HERMANN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 30/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.K.H GRACE »

Objet : IMPORT EXPORT DE DIVERSES MARCHANDISES
Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 21, Lot 519, Ilot 02410010

Dirigeant(s) : M TUONIFERE SORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02880 du 06/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14564/GTCA/RC/2022 du 06/04/2022

